

Technicien	ncadet
Date	22/05/2025

VISITE TECHNIQUE

TROSET
Puissance envisagée : 6 kWc
Adresse : Rue des Ambavilles, Apt 56 Ravine des Cabris
Code postal : 97432 Commune SAINT PIERRE
Contact interlocuteur sur site :
Nom & Prénom : Loic Hoareau Fonction : Manager
E-mail: matthieu.hoareau32@gmail.com Tél: 0692715684
DÉCLARATION AU PRÉALABLE
Superficie du ou des terrain(s) : 36 Réf. Cadastrale : 1234
Connaissance d'une zone particulière (classée) : Classée
1) Situation juridique du terrain
Êtes-vous titulaire d'un certificat d'urbanisme pour ce terrain ?
* Joindre copie du permis de construire
2) Type de bâtiment
Résidence principale Bureaux Entrepôt
Surface hors oeuvre nettes (SHON) en m²: 123
PLANS
■ Plan cadastral ■ Plan de masse ■ Plan de toiture / vue de dessus
Plans / vue de coupe / élévation du bâtiment

BÂTIMENT /	HABITATION		
Type de toiture :	mono pente	bi pente	autre
Couverture (type) :	tôle ondulée	nervurée	autre
État couverture :	bon	✓ moyen	âge
État des vis :	bon	✓ moyen	âge
Type de vis : Je sais	s pas		
Type de charpente :	■ métallique	bois	autre
État charpente :	bon	✓ moyen	âge
Entraxe de pannes :	Oui	Zone d	'ombre 🔳 Oui 🔲 Non
Accessibilité (échelle,	hauteur) : Oui	Non	
* Prendre une photo c	le l'accès en toiture		
EMPLACEMEN	TS		
Compteur: Limi	ite de propriété	à l'intérieur du b	âtiment
Disjoncteur: Limi	ite de propriété	À l'intérieur du b	âtiment
Arrivée EDF : Aér	ienne	Aéro-souterrair	n Souterrain
PHOTOS			
■ Photo des façade	s Photos du bâ	iti 🔳 Photos (de la toiture
■ Une photographie	e permettant de situer	' l'habitation dan	s l'environnement proche
Une photographie	permettant de situer	' l'habitation dan	s le paysage lointain
■ Photo compteur -	disjoncteur		
■ Photo local ondule	eur retenu		
■ Photo toiture reter	nue pour poser le PV		
■ Cheminement ret	enu		

COMMENTAIRES	(FACULTATIF)	
		_
test		

SCHEMA

A représenter : Parcelle, avec son accès, bâtis avec différents pans, emplacement et cheminement retenu (onduleur, PV, Câble), compteur, disjoncteur et point de raccordement.



Mémo : ne pas oublier l'implantation du PDL





N° de dossier : _____

Client : _____



<u>L'autoconsommation au fil de l'eau :</u> est un fonctionnement qui permet au client de consommer en priorité son énergie produite par la centrale photovoltaïque. ce fonctionnement limite donc l'énergie appelée sur le réseau ERDF.

En cas de production supérieure à la consommation du site, le surplus est renvoyé vers le réseau. Cette quantité d'énergie est comptabilisée afin d'être revalorisée, à travers une refacturation annuelle à la date anniversaire de la mise en service.

Exemple:

Production de 2 000 W, consommation de 1 500 W. Vous allez consommer directement sur la production de votre centrale 1 500 W et vous allez renvoyer 500 W sur le réseau EDF.

L'inverse maintenant, vous avez une production de 1 500 W et une consommation de 2 000 W. Vous allez consommer directement sur la production de votre centrale 1 500 W et vous allez demander le surplus de 500 W sur le réseau EDF.

-
-
-